

17 octobre 2016

Rapport de la commission des pétitions chargée d'examiner la pétition du 9 octobre 2012: «Pour l'accès aux forains à la rive droite durant les week-ends des Fêtes de Genève».

Rapport de M^{me} Danièle Magnin.

Cet objet a été examiné par la commission des pétitions lors des séances des 21 janvier, 11 et 18 mars 2013 sous la présidence de M^{me} Sandrine Burger.

La rapporteuse remercie chaleureusement M^{me} Tamara Saggini pour la clarté et la précision de ses notes de séance.

Texte de la pétition

(Voir annexe.)

Séance du 21 janvier 2013

Audition de M. Franck Wetzel et M^{me} Andrée Wetzel, pétitionnaires

M^{me} Wetzel explique que les forains ont connu des problèmes avec les responsables des Fêtes de Genève depuis que M. Roland-Daniel Schneebeli a été chargé de prendre contact avec eux. Ce dernier a décidé de fermer la route du quai du Mont-Blanc aux attractions sans autre explication et le manque d'ouverture dont il a fait preuve a poussé les forains à rédiger et à faire signer cette pétition, qui a été envoyée aux autorités au cours de l'année 2012.

Une commissaire demande à quel moment des Fêtes de Genève ce manque d'accessibilité à la rive droite a eu lieu.

M^{me} Wetzel répond que la route est bloquée aux forains le vendredi et le week-end qui précèdent les feux d'artifice. Cette fermeture, compréhensible le jour des feux pour des raisons de sécurité, apparaît nettement moins évidente pendant les trois jours mentionnés vu qu'aucune manifestation publique n'est organisée à ce moment-là.

La commissaire comprend alors que les forains désireraient que la route soit ouverte à la circulation des voitures à cette occasion.

M. Wetzel dit que les forains doivent se justifier auprès de riverains et de commerçants mécontents qui pensent que l'obstruction de la route est de leur faute, ce alors que les forains ne sont pas à l'origine de ce blocage.

M^{me} Wetzel ajoute qu'il est probable qu'il y ait une meilleure entente avec le comité d'organisation des Fêtes de Genève depuis que M. Schneebeli a été remplacé. Un rendez-vous a d'ailleurs été fixé pour que les forains puissent faire part du problème de blocage durant ces trois jours car il n'a plus raison d'être depuis que les animations de la rive droite comme le corso fleuri ou le cortège des enfants déguisés ont été supprimées. Les citoyens genevois pensent que les forains sont à l'origine de la fermeture de cette route aux véhicules motorisés alors qu'ils n'y sont pour rien.

Un commissaire voudrait connaître l'origine de cette fermeture. Il aimerait préciser ensuite que l'installation des barrières avant les feux peut durer un certain temps et c'est peut-être pour cette raison que M. Schneebeli a décidé de bloquer une partie de cette route à la circulation.

M. Wetzel constate que les barrières ne sont pas agencées durant le week-end en question.

M^{me} Wetzel ajoute que cet embouteillage a empêché les forains de travailler correctement car les riverains se sont sentis dérangés. A partir du moment où le comité d'organisation des Fêtes a délégué M. Schneebeli pour la gestion des demandes d'emplacement des installations foraines, le dialogue est devenu difficile.

Le commissaire demande si la fermeture de la route a obligé les forains à déplacer leurs installations.

M. Wetzel répond que non, les manèges ont toujours été installés sur les passages destinés aux piétons. Les forains demandent que les voitures puissent bénéficier de la route pendant le week-end précédant les feux car aucune manifestation n'obstrue le passage à ce moment-là. La pétition n'évoque pas de problèmes d'espace concernant les attractions.

Une commissaire aimerait avoir plus de précisions sur la fonction qu'exerçait M. Schneebeli au sein du comité des Fêtes de Genève.

M. Wetzel lui explique que le comité des Fêtes de Genève avait élu M. Schneebeli pour dialoguer avec la commission des forains dans le but de répartir correctement les attractions sur les quais et de recevoir les demandes et autres réflexions éventuelles des forains.

La commissaire demande quel est le nom du nouvel interlocuteur délégué par le comité des Fêtes.

M^{me} Wetzel répond qu'elle ne se rappelle plus le nom des deux personnes désignées mais les considère nettement plus ouvertes au dialogue, car elles ont donné leur numéro de téléphone portable aux représentants des forains.

La commissaire voudrait savoir combien de personnes ont signé cette pétition.

M^{me} Wetzel ne peut pas communiquer le nombre précis des pétitionnaires mais précise que tous les forains l'ont signée. La majorité des forains n'apprécie pas cette fermeture qui donne une mauvaise image de leur commerce. Ceux qui se trouvent du côté des Eaux-Vives connaissent le même problème car, après la course des serveuses et garçons de café, les barrières obstruent l'accès aux voitures pendant encore deux ou trois jours. Elle pense qu'ils ont sûrement été auditionnés par cette commission.

La présidente précise que ces signataires ont été entendus par la commission du Grand Conseil.

Une commissaire demande pourquoi les habitants de Genève jugeaient les forains responsables de la fermeture de la route.

M^{me} Wetzel explique que des riverains ont fait part aux commerçants des quais de l'inaccessibilité de la route aux voitures, qui ralentissait fortement la circulation générale du quartier des Pâquis. Ce fut le cas pendant les quatre dernières éditions des Fêtes de Genève. Cela a donné une mauvaise image des installations foraines car elles semblaient être à l'origine de cette fermeture.

Une commissaire demande, étant donné que la sécurité et la salubrité de ce secteur sont des préoccupations essentielles dans l'organisation des fêtes, si le barrage de la route est lié à la simplification du travail de la Voirie ou de la police durant les fêtes. Les forains ont-ils pu discuter avec ces entités?

M. Wetzel répond que l'accessibilité de la route aux piétons durant le week-end des feux génère plus de déchets vu que l'espace disponible s'en trouve agrandi. La réouverture de la voie aux voitures réduira sûrement le volume de détritits laissés sur le bitume.

Une commissaire demande depuis combien de temps le quai du Mont-Blanc a été fermé à la circulation des voitures durant cette période des fêtes.

M^{me} Wetzel répond quatre ans, sachant que dès la première année les forains ont fait des demandes auprès de M. Schneebeli pour que la voie soit rouverte aux automobilistes. Ils ont même suggéré de remettre en place un corso fleuri dans lequel ils auraient pu s'investir activement mais toutes ces propositions ont été vaines.

Une commissaire voudrait savoir si la fermeture du quai a été demandée par la Ville ou si elle a directement été décidée par organisateurs des Fêtes de Genève.

M. Wetzel dit que la décision a émané du comité d'organisation des Fêtes.

Une commissaire aimerait être certaine que l'interruption de la circulation concerne la fin de semaine qui précède le 1^{er} août.

M. Wetzel lui confirme qu'il s'agit du premier week-end des Fêtes de Genève.

Un commissaire suppose que la sécurité des usagers a été l'argument déterminant pour que le comité ferme le quai.

M^{me} Wetzel dit que c'est peu crédible vu que les attractions sont ouvertes au public tous les jours des Fêtes de Genève alors même que les voitures peuvent circuler. En revanche, bloquer la voie aux automobilistes le jour des feux d'artifice pour assurer la sécurité des spectateurs est entièrement normal.

Un commissaire demande si les forains ont subi une baisse du chiffre d'affaires durant cette fermeture, et si ce manque à gagner a pu être évalué.

M^{me} Wetzel répond qu'il y a sûrement eu une baisse de visiteurs pendant ces quelques jours car l'accessibilité du quai par la route est obstruée. La baisse des bénéfices n'a cependant pas été calculée d'une année à une autre mais elle est peut-être aussi liée au ramadan et à la météo.

Un commissaire voudrait savoir si des considérations de convivialité ont amené le comité d'organisation à décider de bloquer les quais durant le premier week-end.

M^{me} Wetzel ne connaît pas les arguments du comité étant donné que M. Schneebeli a restreint ses contacts avec les forains à leur plus simple expression. La mesure a été imposée sans que ces derniers aient été associés à la décision.

Un commissaire demande si le fait d'augmenter l'espace destiné aux piétons n'a pas eu justement pour effet d'amener davantage de visiteurs vers les attractions.

M^{me} Wetzel dit que cela ne change rien car les installations foraines ne se trouvent pas sur la route.

Un commissaire demande si les forains ont directement demandé au comité d'organisation des Fêtes de Genève la justification de cette fermeture.

M^{me} Wetzel explique qu'il y a eu un blocage total pendant plus de quatre ans. L'année passée, M. Schneebeli a menacé certains forains de ne plus pouvoir bénéficier de terrain pour leur aménagement. La discussion était véritablement impossible et les forains se réjouissent du départ de cette personne.

Un commissaire demande si lesdits forains ont pensé à demander la mise en place d'animations pendant cette fermeture.

M^{me} Wetzel répond que le comité avait évoqué cette hypothèse mais au final rien ne s'est fait. La proposition des forains de reformer un défilé n'a pas été retenue alors que certains étaient prêts à prendre contact avec des sponsors privés.

Une commissaire demande de quels organismes proviennent les personnes qui ont menacé les forains de restrictions.

M^{me} Wetzel affirme que les forains ont de très bonnes relations avec le domaine public. Le problème émanait du représentant du comité des fêtes, à savoir M. Schneebeli, qui avait mis des obstacles au dialogue. On peut remarquer que lors de la première réunion qui a eu lieu au bureau du comité des fêtes, cette personne s'est tout de suite montrée restrictive vis-à-vis des forains, demandant à n'avoir qu'un seul interlocuteur pour toutes les négociations à venir. La plupart des demandes des forains a donc été passée sous silence pendant ces quatre années au cours desquelles les seuls contacts avec le comité concernaient l'attribution et le coût des places. Heureusement, depuis que le directeur général de Genève Tourisme M. Philippe Vignon a été mis au courant de cette situation, le comité semble plus ouvert aux suggestions des forains.

Une commissaire veut connaître le prix de location de l'espace dont bénéficie M. et M^{me} Wetzel pour l'aménagement de leurs stands.

M^{me} Wetzel répond que la confiserie de M. Wetzel coûte 16 000 francs pour douze jours de fêtes et que son manège lui coûte 15 000 francs pour la même durée.

M. Wetzel ajoute qu'il s'agit de loin du prix le plus élevé au niveau de ce genre de manifestations en Suisse. Les coûts qui ont été énoncés ne comportent pas l'électricité, facturée à part.

Une commissaire demande si le départ de M. Schneebeli est lié à la discussion que les forains ont eue avec M. Vignon.

M^{me} Wetzel ne dispose pas de cette donnée.

Une commissaire aimerait savoir ce que représente le coût de la place par rapport au chiffre d'affaires des forains pendant les Fêtes de Genève.

M^{me} Wetzel dit qu'il ne dispose pas de chiffres, mais tout le matériel est apporté par les forains, qui le révisent chaque année, renouvelant les peintures de leurs installations par la même occasion. Les prix évoqués ne concernent donc que les espaces attribués étant donné que le comité des fêtes n'offre ni tente ni quelque autre aménagement que ce soit.

Une commissaire demande plus généralement si ce prix de location représente un coût important par rapport au budget que doivent investir les forains pour leurs installations.

M^{me} Wetzel remarque que, lors des dernières Fêtes de Genève où il y a quelquefois eu de la pluie, ce prix a pesé sur leur chiffre d'affaires.

M. Wetzel précise que, pendant des années, la Ville de Genève a eu une politique touristique destinée à faire venir les gens du Golfe pendant la durée des fêtes. Malheureusement, on constate que depuis deux ans cette période a coïncidé avec le ramadan et la baisse du chiffre d'affaires a été conséquente. Ainsi, les forains ont demandé à recréer des animations destinées à la population genevoise comme le corso fleuri, mais le comité des fêtes refuse pour l'instant cette proposition. Le décalage entre les visiteurs locaux de la Fête des Vendanges de Neuchâtel et ceux des Fêtes de Genève dont la majorité provient des Emirats arabes unis est manifeste.

Une commissaire demande si la présence de touristes provenant de la région du Golfe aux Fêtes de Genève a eu tendance à éloigner la population genevoise.

M. Wetzel confirme ces propos. A partir du moment où les gens du Golfe sont venus en masse à Genève pendant cette période, la clientèle a drastiquement changé.

M^{me} Wetzel a pu constater ce décalage car son carrousel se trouve une année sur deux au quai Gustave-Ador. La clientèle varie, bel et bien, entre les deux rives.

Une commissaire voudrait savoir si le paiement de la location des places s'effectue bien auprès du comité d'organisation des Fêtes de Genève et celui de l'électricité à la Ville.

M^{me} Wetzel dit que le paiement de l'électricité se fait auprès de la société Alpiq Suisse SA. La Ville de Genève met à disposition son domaine public.

Un commissaire demande quel est le nombre de groupes de forains qui travaillent durant les Fêtes de Genève et si les relations à l'interne sont bonnes.

M^{me} Wetzel répond que, même si les groupes de forains sont concurrents, l'entente est cordiale étant donné qu'il y a des liens amicaux voire familiaux très anciens. C'est pourquoi lorsque l'ensemble des forains a été négligé par M. Schneebeli, tous ont décidé de signer la pétition.

Un commissaire demande ce que les forains pensent de l'augmentation du prix de leurs attractions.

M^{me} Wetzel dit que les prix sont établis indépendamment par chaque forain. Celle-ci est liée aux importants coûts de location. Les forains essaient de vivre de leurs activités comme ils le peuvent sachant aussi que dans les autres villes de Suisse le prix de leurs prestations sont moindres.

La commission remercie les pétitionnaires de leur présence et pour la qualité de leurs informations.

Discussion

La présidente ouvre le tour de parole pour la suite des travaux relatifs à cette pétition.

Une commissaire du Parti libéral-radical a de la peine à voir quelle est la possibilité d'action du Conseil municipal dans cette affaire étant donné que la gestion de l'accessibilité appartient au comité d'organisation des Fêtes de Genève.

Une commissaire Verte voudrait pour sa part mieux comprendre comment s'opère la gestion de l'espace public attribué par la Ville pour les Fêtes de Genève. Les pratiques qui semblent avoir eu cours jusqu'à présent sont scandaleuses et c'est pourquoi elle aimerait entendre un représentant du comité à ce sujet, estimant qu'il s'agit d'une question d'équité d'auditionner un tel représentant afin d'avoir un autre regard sur la question. Suite à cela, la commission pourra renvoyer la pétition au Conseil administratif afin qu'elle se charge d'approfondir la question.

Un commissaire Vert trouve que cet objet mérite d'être renvoyé directement au Conseil administratif, afin que l'action de la Ville puisse être efficace rapidement. Si l'on résume cette audition, on remarque que les pétitionnaires ont décidé d'exprimer leur mécontentement aux autorités de la Ville suite au problème qui s'est produit avec le comité d'organisation des Fêtes, raison pour laquelle le Conseil administratif doit être informé de la question sans qu'il y ait d'autres auditions supplémentaires. Il faut donc appliquer le système du rasoir pour permettre une plus grande efficacité de la part des autorités sans forcément entendre les services de la Ville à ce sujet. Il s'agit là d'un problème interne qui peut se régler rapidement si le Conseil administratif est mis au courant de la situation.

Un commissaire de l'Union démocratique du centre annonce que son groupe rejoint la proposition de renvoi de l'objet au Conseil administratif pour une prise de décision étant donné que c'est l'exécutif genevois qui met ses terrains à disposition.

Un commissaire du Parti libéral-radical est également partisan du renvoi de l'objet au Conseil administratif mais pense qu'il reste des interrogations sur les raisons qui ont poussé le comité d'organisation des Fêtes de Genève à condamner le passage du quai du Mont-Blanc aux voitures. Il souhaite donc entendre un collaborateur dudit comité sur le coût des places attribuées et la répartition des charges.

Une commissaire du Mouvement citoyens genevois rappelle que, lors de l'Eurofoot, un comité d'organisation avait également demandé passablement d'argent aux artisans commerçants pour la mise à disposition des espaces. Afin de mieux comprendre la façon dont sont ventilés les coûts engendrés par les Fêtes

de Genève, la commissaire demandera quelques informations à ses collègues de parti MM. Spuhler et Haas qui font partie du comité d'organisation de la manifestation. Quant à la fermeture du quai du Mont-Blanc, la commission a pu constater lors d'une précédente audition le manque de clarté des organismes décisionnels et aimerait auditionner quelqu'un dudit comité.

Une commissaire Verte partage l'avis du commissaire du Parti libéral-radical vu que M. Schneebeli a clairement été désigné comme la personne responsable du manque de discussion entre les forains et le comité. Il est souhaitable de comprendre comment s'opère la répartition des coûts de la location des espaces de la Ville.

Une commissaire du Parti libéral-radical estime pour sa part que la commission n'a pas à tenir des séances pédagogiques à travers des auditions et c'est pourquoi elle rejoint la proposition du commissaire Vert de renvoyer l'objet au Conseil administratif, l'action de la Ville devant être efficace avant tout.

Une commissaire du Parti socialiste est également d'accord de renvoyer rapidement la pétition au Conseil administratif, même si l'audition du comité des Fêtes de Genève permettrait une meilleure compréhension de la situation qui est une question d'organisation interne. Si la commission désire savoir combien d'argent le comité verse à la Ville, il suffit de le lui demander par écrit.

Un commissaire du Parti libéral-radical estime que la vérification des montants demandés aux forains ne fait pas partie de la pétition. L'objet de la pétition est relatif au blocage de la route qui longe les quais des Pâquis pendant le premier week-end des Fêtes de Genève et c'est cela dont le Conseil administratif doit être saisi.

La présidente remarque que la commission peut très bien demander une réponse par écrit au comité des fêtes sur les raisons de cette fermeture. Cela permettrait de gagner du temps et, une fois la réponse donnée, les commissaires pourront voter le renvoi éventuel au Conseil administratif.

La présidente juge que l'on peut passer au vote de l'audition du comité d'organisation des Fêtes de Genève.

Une commissaire retire sa proposition estimant qu'une réponse par écrit conviendra tout à fait à la commission.

Vote

La présidente met au vote la proposition d'écrire au comité des fêtes afin de connaître les raisons de la fermeture de la route, qui est acceptée par 14 oui (1 EàG, 3 S, 2 Ve, 1 DC, 3 LR, 2 UDC, 2 MCG) et 1 abstention (EàG).

Séance du 11 mars 2013

Un commissaire du Parti démocrate-chrétien serait pour le classement de la pétition après avoir lu le plaidoyer concret et convaincant de M. Colquhoun (cf. courrier électronique du 18 février 2013, en annexe).

Une commissaire du Mouvement citoyens genevois déclare qu'elle n'a pas reçu ce courrier électronique.

La présidente reporte le vote à la semaine prochaine et fera parvenir le courrier électronique à la commissaire.

Séance du 18 mars 2013

Un commissaire du Parti démocrate-chrétien affirme que les raisons données par la lettre lui font dire qu'il ne faut pas donner suite à la pétition.

La présidente n'est pas pour la réouverture d'une route, qui serait par ailleurs un sujet cantonal. Elle est pour le classement.

Une commissaire du Parti libéral-radical est également pour le classement.

Une commissaire du Mouvement citoyens genevois est du même avis.

Vote

Mis aux voix, le classement de la pétition est accepté à l'unanimité.

Annexes:

- réponse du comité des Fêtes de Genève: courrier électronique de M. Christian Colquhoun du 18 février 2013
- pétition P-295

De : Colquhoun Christian

Date : 18.02.2013 15:53:59

A : Sandrine.Burger@cm.ville-ge.ch

Cc : [FG - Spuhler Pascal](#); [Scherer Corinne](#); [Monsagrati Chloé](#); [FG - Wickv Raymond](#); [Zehnder](#)

[Mathieu](#)

Sujet : TR: Mail à l'intention du comité d'organisation des fêtes de Genève



De : infoFG

Envoyé : lundi 18 février 2013 14:51

À : Colquhoun Christian

Objet : TR: Mail à l'intention du comité d'organisation des fêtes de Genève

Madame la Présidente,

Suite à votre demande faisant suite à l'audition des forains du 21 janvier dernier, je réponds à votre mail du 18 février en vous précisant les points suivants :

1. Le quai de la rive droite est fermé à la circulation du vendredi soir au dimanche soir de la rue de Lausanne au Monument Brunshwik.
L'accès aux rues des Pâquis, à la Place des Alpes et à l'axe lac-Grand-Pré est préservé.
2. Le quai de la rive gauche est fermé à la circulation du vendredi soir au dimanche soir de la place des Marronniers au quai Général-Guisan
La pénétrante Pictet-de-Rochemont-Versonnex est préservée et ne limite en rien l'accès au centre-ville et au parking du Mt-Blanc
3. Le Pont du Mont-Blanc demeure ouvert à la circulation, à l'exception bien compréhensible de la soirée des Grands Feux d'artifice le soir du 2^e samedi.
4. Les quais, et notamment celui du Mont-Blanc/Wilson sont fermés à la circulation principalement pour des questions de sécurité et de confort du public
5. L'expérience nous a démontré que cette limitation est vivement appréciée par le public, notant au passage que tout le trafic destiné aux livraisons et aux accès des hôtels par les taxis et ayants droits est autorisé.
6. A noter que les 2 roues ne sont pas concernés par cette restriction.
7. Il est totalement illusoire de penser qu'une réouverture de la circulation le 1^{er} week-end sur le quai du Mont-Blanc aurait un impact positif sur le chiffre d'affaires des forains, (car il s'agit uniquement de cela), les véhicules qui y pénétraient ne pouvant aucunement s'y arrêter.
Tout le quai est en stationnement interdit au moment des Fêtes, les quelques places de stationnement étant occupées par des véhicules frigorifiques nécessaires aux stands et par des containers voire nécessaires à l'évacuation en bon ordre des déchets.
8. L'objectif de cette pétition étant uniquement une question de chiffres d'affaires, momentanément affectés sur la rive droite par le chevauchement du Ramadan avec les dates des FDG jusqu'en 2013 y compris, nous estimons que les forains font fausse route en demandant cette libéralisation de circulation. Le Comité des Fêtes de Genève, au même titre que l'ensemble des membres de la commission Sécurité/médical des FDG (Gendarmerie, Police municipale, SIS, Brigade 144, services de la Ville et de l'Etat concernés), y sont totalement opposés.
9. A noter qu'une signalétique routière est soigneusement mise en place à la demande et sous la supervision de la Police, déjà sur l'autoroute à l'approche de Genève et sur la Route Nationale Suisse, indiquant la préférence de l'autoroute de contournement pour ceux qui transitent, et proposant d'utiliser de la petite ceinture pour se rendre sur la rive gauche.
Relevons que cette signalétique est déposée par une équipe privée des Fêtes de Genève, à leur charge, représentant un budget de CHF 18'000,-.
10. Par ailleurs, le CO des FDG a mis en place dès 2012 des animations déambulatoires sur les chaussées des deux quais, lors des deux week-ends, avec un accent particulier sur le 1^{er}. En 2013, pas moins de 4 groupes musicaux de 30 à 50 participants chacun, arpenteront les 2 quais avec des univers sonores et festifs de provenance très diverses (Portugal (Hôte d'honneur 2013), Caraïbes, Belgique, France). Il est évident que ceci devrait être annulé si nous devons compter sur une circulation et les sempiternels bouchons qui occupent à

demeure le quai du Mt-Blanc.

11. Il n'est pas exclu qu'un feu d'artifice d'ouverture soit tiré le 1^{er} samedi soir vers 22h30, ce qui va attirer une foule estimée à près de 100'000 personnes sur les 2 quais.
12. Enfin, nous avons en projet un grand concert-événement sur le quai Wilson, avec une production anglaise professionnelle, les vendredi 2 et samedi 3 août, qui s'il pouvait recevoir les autorisations nécessaires, attirerait des dizaines de milliers de spectateurs de toute l'Europe. Encore une fois, il serait impensable d'envisager là également une ouverture à la circulation.

D'autres éléments peuvent encore être listés, en compagnie de M. Pascal Spuhler, Président de la Commission Sécurité/Médical des FDG, et membre du Conseil Municipal.

Demeurant à votre disposition, et espérant avoir répondu à votre requête, je vous prie de croire, Madame la Présidente, à l'assurance de ma considération distinguée.

Christian Colquhoun
Directeur
Département Manifestations
Président du CO des Fêtes de Genève

Fondation Genève Tourisme & Congrès
Rue du Mont-Blanc 18 - case postale 1602 - CH-1211 Genève 1
Tél.: +41 22 909 70 70 - Direct : +41 22 909 70 90
Fax: +41 22 909 70 99
email: colquhoun@geneve-tourisme.ch
www.geneve-tourisme.ch

De : Sandrine.Burger@cm.ville-ge.ch [<mailto:Sandrine.Burger@cm.ville-ge.ch>]

Envoyé : lundi 18 février 2013 14:30

À : infoFG

Objet : Mail à l'intention du comité d'organisation des fêtes de Genève

A l'attention du comité d'organisation des fêtes de Genève

Messieurs,

En tant que présidente de la commission des pétitions de la Ville de Genève, je vous écris au sujet de la pétitions que nous avons reçue de la part de l'Association des Forains de Genève et qui concerne la fermeture du quai du Mont Blanc lors du premier week-end des fêtes.

Suite à l'audition des forains le 21 janvier 2013, la commission des pétitions souhaiterait savoir pourquoi le comité d'organisation des fêtes de Genève estime que cette route doit être fermée non seulement le week-end des feux (ce qui est compréhensible) mais également le premier week-end précédant alors qu'aucune animation spécifique n'a lieu. Quelles sont les obligations qui font que le quai est fermé et qu'est-ce qui empêche son ouverture suite aux demandes faites par les forains.

Sans l'attente de votre réponse, je vous prie d'agréer, Messieurs, mes salutations sincères

Sandrine Burger
Présidente de la commission des pétitions de la Ville de Genève

P-295

Ville de Genève Administration centrale
Reçu n°: 8 OCT. 2012
Séance CA du:
Décision:
Attesté par:
Copies:

Pétition de l'Association des Forains de Genève
A l'attention de la commission des pétitions du Grand conseil et du Conseil Municipal

Pour l'accessibilité à leurs métiers forains Rive droite (Qual du Mont - Blanc et Qual Wilson) durant les week-ends des Fêtes de Genève

Mesdames, Messieurs,

Bien des villes nous envient cette manifestation qu'est les Fêtes de Genève qui est parmi les plus importantes d'Europe, avec comme point fort le grand feu d'artifice.

Les fêtes de Genève demeurent une valeur sûre pour la réputation de Genève et son tourisme.

Depuis des années, force est de constater que le premier week-end des Fêtes de Genève, la ville est complètement bloquée du vendredi soir au dimanche, alors qu'aucun événement majeur n'est proposé par les organisateurs sur la rive droite.

Lors du grand feu d'artifice, cette fermeture est nécessaire et très agréable, le deuxième week-end. En dehors de ces fermetures de quelques heures, la notion d'inaccessibilité est fortement préjudiciable pour nos commerces et probablement pour l'ensemble du commerce genevois et génère de graves nuisances dans la fluidité routière de notre canton.

Depuis plus de 5 ans, nous observons d'interminables bouchons à l'entrée de Genève, Rue de Lausanne et sur le Pont du Mont-Blanc et ce, pour découvrir que la route longeant les quais de la rive droite est absolument déserte. Ce qui signifie que faute d'accès il y a moins de monde que n'importe quel autre week-end estival. Durant cette période, les restrictions pour la circulation engendrent des difficultés d'accès non négligeable et amènent des frustrations des automobilistes, et des transports publics.

A signaler encore, qu'il est fort triste de n'avoir aucune animation culturelle populaire sur cette rive, animation qui se marierait fort bien avec notre champ de foire et les nombreux stands.

Nous constatons que l'attrait des Fêtes de Genève durant ces deux week-ends précisément est dû aux feux d'artifices et à tous les forains qui les animent.

Pour le surplus, le 1^{er} août est une fête nationale dans toutes les communes, nous devrions donc avoir moins de monde sur la rive droite et c'est exactement le contraire. En fait, il s'agit d'une des meilleures affluences du public car les axes routiers donnant accès au bord du lac ne sont pas fermés ! Ce qui nous conduit à vous réitérer le fait qu'il serait fortement judicieux de ne pas fermer les accès durant le premier week-end.

Nous demandons :

- l'accessibilité à la rive droite lors des Fêtes de Genève, en dehors des événements de grande envergure.

Association des Forains de Genève
Président

Alain BERDORF



*liste de signature au verso